Ecrit par Echo du Mardi le 15 juin 2021

Nouveaux aménagements pour préserver les gorges du Toulourenc

TARDIEU N - VPA

Même si pour la première fois, la fréquentation estivale des gorges du Toulourenc chutait en 2020 pour tomber à 55 862 visiteurs en juillet et août (valeur similaire à 2015), le site ne demeure pas moins soumis à une fréquentation intense. Joyau niché entre les Baronnies provençales et le Mont-Ventoux, les gorges font partie des lieux emblématiques fréquentés par des visiteurs de plus en plus nombreux.

Les gorges du Toulourenc sont avant tout un écosystème à part entière reconnu au niveau européen. Le lieu est inscrit comme site 'Natura 2000' par l'Europe, un dispositif dont l'objectif est de concilier de manière durable activités humaines et préservation de la biodiversité.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 15 juin 2021

Les nouveautés pour la saison 2021

Les parkings de Malaucène et Mollans-sur-Ouvèze ont fait peau neuve avant l'été. Les accès sont stabilisés, les places de stationnement délimitées mais surtout leur nombre réduit (60 par parking). Des toilettes sèches sont désormais mises en place sur le parking de Mollans-sur-Ouvèze, venant compléter celles de Malaucène. Afin de rendre ces aménagements plus discrets dans le paysage et d'offrir de l'ombre, la végétalisation se fera à l'automne, permettant ainsi aux arbres et arbustes une meilleure reprise. Ces aménagements s'accompagnent de la mise en paiement du stationnement sur la saison estivale, de 10€ par véhicule : du 1er juillet et au 31 août 2021, de 9h à 17h30, tous les jours. (Moyens de paiements : carte bancaire côté Mollans-sur-Ouvèze / espèces et chèques côté Malaucène).

Afin de continuer à restreindre le stationnement anarchique les opérations de verbalisation se poursuivront et des agents d'accueil seront à pied d'oeuvre sur les parkings. La Garde régionale forestière (dispositif d'écogardes financé par la Région Sud) sera de nouveau déployée cette année dans les gorges du Toulourenc pour sensibiliser les visiteurs au risque incendie, de crue, ainsi qu'aux bons comportements à adopter en milieux naturels.

Un comité de suivi créé en 2014

Un comité de suivi voit le jour en 2014 pour identifier et mettre en œuvre des actions concrètes. Etat, communes, syndicat de rivière, services de sécurité et de secours sont mobilisés par le Parc naturel régional du Mont-Ventoux, afin de trouver des solutions face à une fréquentation qui ne cesse d'augmenter. En 2015, des enquêtes de fréquentation permettent de connaître la fréquentation estivale. Les communes de Malaucène et Mollans-sur-Ouvèze font l'acquisition de terrains afin d'organiser l'accueil du public en créant de véritables espaces de stationnement.

Les Conseils départementaux du Vaucluse et de la Drôme se mobilisent en limitant le stationnement anarchique en bord de route (poses de panneaux, lices et enrochements). En 2019, un arrêté est pris par les services préfectoraux pour assurer la sécurité des baigneurs en interdisant l'accès aux gorges lors des alertes de vigilance orange et rouge pour les orages. Le Syndicat mixte de l'Ouvèze Provençale installe à cet effet une signalétique préventive. C'est en 2020 que la Garde régionale forestière est déployée.

L.M.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !